

14^{ème} Amendement – Mi-Chemin
Parminder Biant – 26 Août 2021
Camp Meeting IPR/ROTB7 – Août 2021

<https://youtu.be/B6xIGRPaAg>

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| PRIERE | 2 |
| RAPPEL : LA CONSTITUTION EST LA PLUS HAUTE AUTORITE | 2 |
| AMENDER LA CONSTITUTION POUR REMETTRE EN QUESTION LA LOI | 2 |
| AMENDER LA CONSTITUTION : PAS SI SIMPLE – 27 AMENDEMENTS SUR 11000 REQUETES..... | 2 |
| LE 14^{ÈME} AMENDEMENT – MI-CHEMIN..... | 3 |
| DORENAVANT, APPLICATION ÉTATIQUE ET FEDERALE DE TOUS LES AMENDEMENTS | 3 |
| LE 14^{ÈME} AMENDEMENT EST L'AMENDEMENT LE PLUS PLAIDE..... | 3 |
| EXEMPLE : « REED VS REED » | 3 |
| STRUCTURE DU 14^{ÈME} AMENDEMENT : SECTIONS | 5 |
| LE 14^{ÈME} AMENDEMENT : UN PIVOT ENTRE LE 13^{ÈME} ET LE 15^{ÈME} AMENDEMENT | 7 |
| SECTION 2 DU 14^{ÈME} AMENDEMENT : DETAILS DU TEXTE | 7 |
| FEMMES EXCLUES DU DROIT DE VOTE : « CORRECTION » APPORTÉE DANS LE 19^{ÈME} AMENDEMENT | 7 |
| VOTE A 21 ANS : MODIFICATION DANS LE 26^{ÈME} AMENDEMENT → VOTE A 18 ANS..... | 8 |
| LOI DES TROIS-CINQUIÈMES ET LE 14^{ÈME} AMENDEMENT..... | 8 |
| LE 14^{ÈME} AMENDEMENT : MEILLEUR OUTIL DANS LA LUTTE DES DROITS CIVILS DE TOUS LES AMERICAINS..... | 8 |
| DROITS CIVILS = DROITS INALIENABLES | 9 |
| REMISE EN QUESTION DE CES DROITS PAR LA DROITE CHRETIENNE | 9 |
| LE 14^{ÈME} AMENDEMENT : PRIVILEGES ET IMMUNITES | 10 |
| MARIAGE ENTRE PERSONNES DE MEME SEXE : KANSAS 2005 | 11 |
| KANSAS : ÉTAT SUDISTE CONSERVATEUR REPUBLICAIN SITUE DANS LA « BIBLE BELT » | 11 |
| POUR LES CHRETIENS DU KANSAS : TOUS LES DROITS AUX PERSONNES LGBT SAUF LE MARIAGE | 11 |
| LE MARIAGE EST D'ESSENCE DIVINE : DEFENSEURS DE LA GLOIRE DE DIEU | 12 |
| A.T. JONES ET LE SABBAT / NOUS ET LE MARIAGE HOMOSEXUEL = MEME PROBLEMATIQUE | 12 |
| PRIERE FINALE..... | 13 |

PRIERE

Bienvenue à tous.

Il s'agit de ma 2^{ème} présentation et nous allons commencer par la prière.

Dieu Saint, Tu es Celui qui est Puissant et Fort ; et nous sommes si faibles et vulnérables. 6000 ans de péché ont causé des conséquences sur nous. Mais ne nous permets pas d'oublier que même si la Seconde Venue est retardée, depuis l'histoire millénaire, Ton peuple va de force en force. Et nous Te remercions pour l'œuvre de rédemption que Tu accomplis dans nos vies. Tel que Tu l'as déclaré dans la Bible, bien que la personne extérieure périclisse, s'affaiblisse et vieillisse, la personne intérieure grandit de force en force. Chacun de nous souhaite vivre cette expérience. Au nom de Jésus, Amen.

RAPPEL : LA CONSTITUTION EST LA PLUS HAUTE AUTORITE

Dans notre 1^{ère} présentation, nous avons parlé d'une personne issue de la communauté LGBTQ et de la manière dont les membres de cette communauté ont lutté, en 2005, contre l'amendement à la Constitution du Kansas.

La raison pour laquelle ils étaient personnellement affectés – eux et leur famille, était le fait que pour amender la Constitution au Kansas, un referendum était nécessaire. Et nous avons discuté de la raison de cet amendement.

AMENDER LA CONSTITUTION POUR REMETTRE EN QUESTION LA LOI

Selon mon opinion, le Gouvernement du Kansas est régressif – c'est un gouvernement régressif, il recule. « Régressif » est le contraire de « progressif ». Ils avaient déjà une ancienne interdiction concernant le mariage homosexuel, mais comme l'Ancien Tess a commencé à l'expliquer et continuera de le faire, cette loi va maintenant être remise en question. Quand je dis « remise en question », je veux dire « dans un sens général », non de manière spécifique au Kansas.

Aussi pour empêcher une attaque contre la loi, le Gouvernement du Kansas veut amender la Constitution ; car la Constitution, que ce soit au niveau de l'État ou au niveau fédéral, est la plus haute autorité.

AMENDER LA CONSTITUTION : PAS SI SIMPLE – 27 AMENDEMENTS SUR 11000 REQUETES

Vous ne pouvez pas aller au tribunal et remettre en question la Constitution : la Constitution est intouchable – je ne peux pas dire qu'elle est irréprochable, mais elle est au-dessus de toute attaque. Tout ce que vous pouvez faire, c'est procéder à des amendements, et ce n'est jamais facile à faire : 27 amendements sur 11000 requêtes...Vous pouvez voir qu'il est très difficile de faire passer un amendement à travers le système et de l'inscrire dans les livres.

Nous n'avons pas discuté de l'histoire de 2005, je ne souhaite pas que nous prenions de l'avance sur le matériel que va présenter l'Ancien Tess.

LE 14^{ÈME} AMENDEMENT – MI-CHEMIN

Mais je désire mettre en place ce que je considère être une question importante – un sujet important : il s'agit du 14^{ème} Amendement.

Si nous avons 28 amendements, il s'agirait (*le 14^{ème} Amendement*) de celui à mi-chemin.

Le 14^{ème} Amendement est le plus long, et j'ajoute le plus important de tous les 27 amendements. Il aborde beaucoup d'aspects des droits des personnes, alors qu'elles interagissent ou interfèrent avec le Gouvernement. Et ce qui est important au sujet de cet amendement, c'est qu'il clarifie que cette interaction entre l'individu et le Gouvernement se joue à la fois au niveau de l'État et au niveau fédéral.

DORENAVANT, APPLICATION ÉTATIQUE ET FEDERALE DE TOUS LES AMENDEMENTS

J'espère que vous vous rappelez que la Cour suprême considère la Déclaration des droits (*The Bill of Rights*) – les 10 premiers amendements, uniquement comme un sujet au niveau fédéral – des amendements fédéraux. Je reformule : avant le 14^{ème} Amendement, lorsque la Cour suprême était saisie d'une plainte, elle considérait que la Déclaration des droits ne se trouvait qu'à un niveau fédéral, non au niveau de l'État. Cet amendement (*le 14^{ème} Amendement*) a clarifié cela.

Donc maintenant, tous les amendements doivent être appliqués à la fois au niveau de l'État et au niveau fédéral, et c'est très important.

LE 14^{ÈME} AMENDEMENT EST L'AMENDEMENT LE PLUS PLAIDE

Il existe des aspects variés de cet amendement, et celui qui est le plus fréquemment plaidé...

Laissez-moi le dire de cette façon : un amendement est un outil dont vous pouvez vous servir afin de vous défendre. Quand je dis que la section dont nous allons parler est la plus fréquemment plaidée, cela signifie que la portion de cet amendement est la plus souvent utilisée – c'est celle que les gens trouvent la plus utile : il s'agit de la **protection égale sous la loi**.

EXEMPLE : « REED VS REED »

J'ai mentionné 5 cas de la Cour suprême (*cf. vidéo 1: 14^{ème} Amendement – Sa Place Dans La Prophétie* <https://youtu.be/X9ArWxTKwNY>):

- Brown vs le Bureau de l'Éducation
- Roe vs Wade
- Bush vs Gore
- Reed vs Reed

- L'Université de Californie vs Bakke

Les 3 premiers cas vous sont familiers, ils ont été largement médiatisés.

« Reed vs Reed » est une histoire folle, si vous n'avez pas vérifié durant la pause.

(Note Wikipédia : L'arrêt Reed v. Reed, (1971), est une décision historique de la Cour suprême des États-Unis selon laquelle les administrateurs de successions ne peuvent être nommés d'une manière discriminatoire entre les sexes. Dans l'affaire Reed v. Reed, la Cour suprême a statué pour la première fois que la clause de protection égale du quatorzième amendement de la Constitution des États-Unis interdisait toute différence de traitement fondée sur le sexe. Sally et Cecil Reed étaient un couple marié séparé qui était en conflit pour savoir lequel d'entre eux serait désigné comme administrateur de la succession de leur fils décédé. Chacun d'eux a déposé une requête auprès du tribunal des successions du comté d'Ada, en Idaho, demandant à être nommé. Le code de l'Idaho précise que " les hommes doivent être préférés aux femmes " dans la désignation des administrateurs de successions et le tribunal a nommé Cecil comme administrateur de la succession, évaluée à moins de 1 000 \$. Sally Reed a été représentée devant la Cour suprême par l'avocat de l'Idaho Allen Derr, qui a fait valoir que le quatorzième amendement interdit la discrimination fondée sur le sexe.)

Après une série d'appels interjetés par Sally et Cecil Reed, la Cour suprême a examiné l'affaire et a rendu une décision unanime selon laquelle la préférence du code de l'Idaho en faveur des hommes était arbitraire et anticonstitutionnelle.

Dans l'affaire Reed v. Reed, la Cour suprême a jugé pour la première fois que la clause de protection égale du quatorzième amendement interdisait toute différence de traitement fondée sur le sexe.)

« Reed vs Reed » sont un époux et une épouse dont le fils – un jeune enfant – meurt. Et ils doivent décider de qui s'occupera de la succession de l'enfant.

L'épouse – la mère a fait une demande au tribunal déclarant : « Je veux l'exécutrice ou l'administratrice de la succession de mon fils » ; et pendant ce temps, le père – l'époux fait la même chose. Maintenant, le père et la mère se battent au tribunal au sujet de qui administrera la succession du fils. Ils se rendent au tribunal des successions – le tribunal qui gère la succession des gens décédés (il y a un tribunal spécial qui traite de ces questions lorsque les personnes meurent) ; en anglais, du moins au Royaume-Uni, c'est appelé « successoral » *(Note ÊàÉ : en France, c'est le tribunal de grande instance qui gère les successions).*

La mère perd le procès ; et elle le perd parce qu'il est dit dans les livres de loi que si les 2 personnes – les 2 parties sont capables, de manière égale, d'accomplir le travail *(il n'y a donc rien d'évident sur la raison pour laquelle une des parties ne pourrait accomplir le travail : vous pourriez penser qu'il serait évident de vérifier leurs qualifications – je ne veux pas dire leur éducation, mais leur capacité : qui ferait le meilleur travail, qui serait le plus capable ?), s'il s'agit d'un homme et d'une femme, vous n'avez qu'à vérifier, l'homme gagnera toujours. C'était dans la loi – combien c'est fou !*

La mère a fait appel et s'est rendue à un tribunal supérieur – un tribunal de district.

Le tribunal a déclaré que c'est fou : l'époux perd / elle gagne : elle devient l'exécutrice – l'administratrice.

Puis l'État – la Cour suprême s'est saisie de cet arrêt avant qu'il ne soit appliqué, l'a vérifié et a renversé la décision en déclarant que l'épouse a perdu / l'époux gagnera. La raison invoquée est que c'est ce que dit la loi : si vous avez un homme et une femme, l'homme gagnera toujours. Et ils ont donné la raison suivante : si vous avez un homme et une femme, si vous choisissez l'homme, c'est moins de travail pour le tribunal, cela épargnera de l'argent.

Ils se sont ensuite rendus à la Cour suprême fédérale que nous connaissons, et ils ont à nouveau annulé la décision de la Cour suprême locale. L'épouse a dû passer par beaucoup de juridictions et elle a finalement gagné.

La raison pour laquelle c'est si intéressant, selon moi, est que vous pourriez penser que cet enfant devait être un millionnaire valant beaucoup d'argent : l'enfant possédait quelques jouets et détenait moins de 1000 dollars à la banque – la succession ne valait rien.

Mais la mère s'est battue pour le principe.

Et le dernier cas – l'Université de Californie : il s'agissait en fait d'un homme blanc intentant un procès à l'Université de Californie. Il sentait qu'il était injustement traité et il a gagné son procès.

(Note Wikipédia : L'affaire Regents of the University of California v. Bakke, (1978), est une décision historique de la Cour suprême des États-Unis. Elle a confirmé la discrimination positive, permettant à la race d'être un facteur parmi d'autres dans la politique d'admission des universités. Bien que la Cour suprême ait interdit la ségrégation dans les écoles et ait même ordonné aux districts scolaires de prendre des mesures pour assurer l'intégration, la question de la légalité des programmes volontaires de discrimination positive lancés par les universités n'a pas été résolue. Les partisans de ces programmes considéraient qu'ils étaient nécessaires pour compenser la discrimination passée, tandis que les opposants estimaient qu'ils étaient illégaux et constituaient une violation de la clause de protection égale du quatorzième amendement de la Constitution américain.

Allan P. Bakke, un ingénieur et ancien officier de la marine, a cherché à être admis à l'école de médecine, mais a été rejeté en raison notamment de son âge. Bakke était au début de la trentaine lors de sa candidature, et donc considéré comme trop âgé par au moins deux institutions. Après avoir été rejeté à deux reprises par l'Université de Californie, Davis, il a intenté une action en justice devant un tribunal d'État pour contester la constitutionnalité du programme d'action positive de l'école. La Cour suprême de Californie a invalidé le programme, le considérant comme une violation des droits des candidats blancs, et a ordonné l'admission de Bakke.)

STRUCTURE DU 14^{ÈME} AMENDEMENT : SECTIONS

Juste un bref aperçu concernant le 14^{ème} Amendement :

Le 14^{ème} Amendement contient un nombre de concepts importants.

Souvenez-vous que ce qui est vraiment important à son sujet est qu'il s'applique à l'État. Je dis « s'applique à l'État », aussi bien qu'au niveau fédéral – le Gouvernement : ce sont ces 2 niveaux.

Point 1 : *Privilèges et Immunités*

Point 2 : *Citoyenneté*

Point 3 : *Procédure régulière*

Point 4 : *Protection égale sous la loi*

Tout ceci se trouve dans la **Section 1**.

(Note ÉdÉ : Section 1 du 14^{ème} Amendement – Toutes les personnes nées ou naturalisées aux États-Unis, et soumises à leur juridiction, sont des citoyens des États-Unis et de l'État dans lequel elles résident. Aucun État n'adoptera ou n'appliquera de loi portant atteinte aux privilèges ou immunités des citoyens des États-Unis ; aucun État ne privera une personne de sa vie, de

sa liberté ou de sa propriété sans [procédure légale régulière](#) ; aucun État ne refusera à une personne relevant de sa juridiction la [protection égale des lois](#).)

La **Section 2** traite de la manière dont vous nommez les représentants au Congrès et c'est en relation avec le quota, ou la loi, ou la règle des trois-cinquièmes qui était en vigueur auparavant.

*(Note ÉàÉ : **Section 2 du 14^{ème} Amendement** – Les représentants seront répartis entre les différents États selon leur nombre respectif, en comptant le nombre total de personnes dans chaque État, à l'exclusion des Indiens non imposés. Mais lorsque le droit de voter à une élection pour le choix des électeurs du président et du vice-président des États-Unis, des représentants au Congrès, des officiers exécutifs et judiciaires d'un État, ou des membres de sa législature, est refusé à l'un quelconque des habitants de sexe masculin de cet État, âgé de vingt et un ans, et citoyens des États-Unis, ou de quelque manière que ce soit, sauf pour participation à une rébellion ou à un autre crime, la base de représentation dans cet État sera réduite dans la proportion que le nombre de ces citoyens mâles représentera par rapport au nombre total de citoyens mâles âgés de vingt et un ans dans cet État.)*

*(Note Wikipédia : Le **compromis des trois-cinquièmes** (Three-fifths compromise) est un compromis établi lors de la Convention de Philadelphie de 1787 entre les colonies du Nord et du Sud. Ce compromis considère, dans les règles de comptage des personnes représentées à la Chambre des représentants, qu'un esclave est comptabilisé à hauteur de trois cinquièmes d'un homme libre. Ce compromis proposé par James Wilson et Roger Sherman fut inscrit dans la Constitution des États-Unis, dans l'article premier, section 2, clause 3 :*

« Sont à l'origine comprises dans la population d'un état toutes les « personnes libres », trois-cinquièmes des « autres personnes » »

La question était importante, car le décompte des populations serait ensuite utilisé pour déterminer le nombre de sièges que chaque État aurait à la Chambre des représentants des États-Unis. Le Compromis des Trois-Cinquièmes a donné une représentation disproportionnée des États esclavagistes à la Chambre des Représentants par rapport aux électeurs dans les États libres jusqu'à la Guerre civile américaine. La section 2 du quatorzième amendement adopté en 1868 a explicitement abrogé le compromis.)

La **Section 3** interdit à toute personne impliquée dans une insurrection ou une rébellion contre les États-Unis d'exercer une fonction d'État. Et cela ciblait toutes les personnes importantes de la Confédération – des États sudistes.

*(Note ÉàÉ : **Section 3 du 14^{ème} Amendement** – Nul ne pourra être sénateur ou représentant au Congrès, ou électeur du président et du vice-président, ou occuper une fonction, civile ou militaire, sous les États-Unis ou sous un État, si, ayant préalablement prêté serment, en tant que membre du Congrès, ou en tant qu'officier des États-Unis, ou en tant que membre d'une législature d'État, ou en tant qu'officier exécutif ou judiciaire d'un État, de soutenir la Constitution des États-Unis, il s'est engagé dans une insurrection ou une rébellion contre celle-ci, ou a apporté aide ou réconfort à ses ennemis. Mais le Congrès peut, par un vote des deux tiers de chaque Chambre, supprimer cette incapacité.)*

La **Section 4** traite des dettes et des passifs appartenant à la Confédération et déclare que le Gouvernement ne paiera pas pour ses dettes.

*(Note ÉàÉ : **Section 4 du 14^{ème} Amendement** – La validité de la dette publique des États-Unis, autorisée par la loi, y compris les dettes contractées pour le paiement de pensions et de primes pour des services de répression d'une insurrection ou d'une rébellion, ne sera pas remise en question. Mais ni les États-Unis ni aucun État n'assumeront ou ne paieront une dette ou une obligation contractée pour aider une insurrection ou une rébellion contre les États-Unis, ou une réclamation pour la perte ou l'émancipation d'un esclave ; toutes ces dettes, obligations et réclamations seront considérées comme illégales et nulles.)*

La **Section 5** déclare que le Gouvernement – le Gouvernement fédéral doit faire respecter cet amendement – c'est la règle.

*(Note ÉàÉ : **Section 5 du 14^{ème} Amendement** – Le Congrès aura le pouvoir de faire appliquer, par une législation appropriée, les dispositions du présent article.)*

LE 14^{ÈME} AMENDEMENT : UN PIVOT ENTRE LE 13^{ÈME} ET LE 15^{ÈME} AMENDEMENT

Adopté en 1866, ratifié en 1868.

Et il est pris en sandwich entre deux autres amendements : le 13^{ème} et le 15^{ème}. Il est pris en sandwich ou est à mi-chemin entre le 13^{ème} et le 15^{ème} Amendement.

Je pense que la plupart d'entre vous saurez ce que sont le 13^{ème} et le 15^{ème} Amendement.

Le 13^{ème} Amendement concerne l'esclavage ; je vais poster cela sur le forum : il s'agit du 13^{ème} Amendement.

(Note Wikipédia : Le XIII^e amendement à la [Constitution des États-Unis d'Amérique](#) a aboli [l'esclavagisme](#) et la servitude involontaire aux États-Unis, sauf en cas de punition pour un crime. Il obtint la [majorité des deux tiers](#) requise pour amender la constitution et fut adopté par le Congrès le [6 décembre 1865](#).)

En substance, il dit : « L'esclavage n'est pas possible à l'exception de la prison. » C'est un résumé du 13^{ème} Amendement. Et cela arrive en 1865.

Le 15^{ème} Amendement est très simple et très court et il concerne le droit de vote.

(Note Wikipédia : Le [quinzième amendement de la Constitution des États-Unis](#), proposé le [26 février 1869](#), ratifié le [3 février 1870](#), est dans la droite ligne des XIII^e et XIV^e amendements (ces trois amendements formant les « amendements de reconstruction », ou Reconstruction Amendments, adoptés après la [guerre de Sécession](#)). Il garantit le droit de vote aux anciens esclaves.)

Il déclare qu'un citoyen des États-Unis doit être en mesure de voter ; cela ne peut lui être refusé – cela ne peut lui être refusé pour quelque motif que ce soit.

Et l'année du 15^{ème} Amendement est 1870.

Donc, le 13^{ème} Amendement abolit l'esclavage.

Le 14^{ème} vous donne une protection égale sous la loi.

Et le 15^{ème} déclare que tout le monde peut voter. Pas vraiment tout le monde : seulement la version masculine des humains...C'est encore un autre sujet à propos des femmes et du Genre.

SECTION 2 DU 14^{ÈME} AMENDEMENT : DETAILS DU TEXTE

Quand nous parlons de la protection égale sous la loi, je souhaite aller au 14^{ème} Amendement – Section 2 : nous allons aller dans le texte.

C'est une section assez longue, aussi nous n'allons pas tout lire.

Cela traite de la manière dont ils vont calculer les chiffres et il est dit au milieu de la section : « ... ou des membres de sa législature, est refusé à l'un quelconque des habitants de sexe masculin de cet État, âgé de vingt et un ans... ».

FEMMES EXCLUES DU DROIT DE VOTE : « CORRECTION » APPORTÉE DANS LE 19^{ÈME} AMENDEMENT

Vous pouvez voir qu'il est dit de manière explicite dans la section 2 de l'amendement que cela a tout à voir avec les mâles – en gros les hommes. Il s'agit donc des hommes.

Nous avons traité du 13^{ème}, du 14^{ème} et du 15^{ème} Amendement.

Nous devons passer au 19^{ème} Amendement qui a été ratifié en 1920 : et maintenant, tout le monde peut voter – hommes ou femmes.

Il faut donc passer du nombre 14 au nombre 19 avant que les femmes puissent voter.

Le 19^{ème} Amendement corrige cette portion du 14^{ème} Amendement – j'espère que cela a du sens.

VOTE A 21 ANS : MODIFICATION DANS LE 26^{ÈME} AMENDEMENT → VOTE A 18 ANS

Et le 14^{ème} Amendement – Section 2 déclare que vous devez avoir 21 ans ou plus pour voter.

Il faut passer au 26^{ème} Amendement pour modifier cela : cela passe de 21 ans à 18 ans.

Dans la Section 2, il est dit « *les habitants de sexe masculin* » – je veux que nous soyons clairs. Lorsque nous lisons : « *est refusé à l'un quelconque des habitants de sexe masculin* », cela signifie que seuls les hommes peuvent aller au Congrès. Il ne s'agit pas seulement du droit de vote.

Puis vers la toute fin de la Section 2, il est dit : « *que le nombre de ces citoyens mâles représentera par rapport au nombre total de citoyens mâles âgés de vingt et un ans dans cet État.* »

LOI DES TROIS-CINQUIÈMES ET LE 14^{ÈME} AMENDEMENT

Donc premièrement, vous devez être un homme âgé de 21 ans ou plus afin de pouvoir aller au Congrès – la première partie de cela a été corrigée en 1920 ; la seconde partie a été corrigée en 1971.

Dans la Section 2, après cela, il est dit que seuls les hommes âgés de 21 ans sont autorisés à voter. Si vous regardez la Section 2, il est dit « *le nombre total de citoyens mâles* » et j'ai expliqué ce que ce mot « *total* » signifie : c'est une attaque contre la loi des trois-cinquièmes – la loi des 60% : les personnes noires valent 60% des personnes blanches. C'est une problématique raciste mais ne vous méprenez pas sur ce qu'ils disent à propos des 60%.

LE 14^{ÈME} AMENDEMENT : MEILLEUR OUTIL DANS LA LUTTE DES DROITS CIVILS DE TOUS LES AMERICAINS

J'ai déjà dit que le 14^{ème} Amendement est cité dans plus de procès qu'aucun autre amendement. Je fais référence à la dispensation dans laquelle nous vivons.

Chaque fois que vous avez un procès qui cherche à mettre fin à la discrimination – que ce soit basé sur la race, la religion, le genre, l'orientation sexuelle ou toute autre situation, le 14^{ème}

Amendement présente une longue histoire de litiges ; car il retrace la lutte pour les droits civils et juridiques en faveur de tous les Américains.

DROITS CIVILS = DROITS INALIENABLES

REMISE EN QUESTION DE CES DROITS PAR LA DROITE CHRETIENNE

Vous savez que l'arrêt « Roe vs Wade » est actuellement attaqué, il n'y a pas encore de procès en cours – « Roe vs Wade » concerne les droits de reproduction ; et quand je dis qu'il n'y a pas de procès en cours, je veux dire au niveau de la Cour suprême fédérale.

Il s'agit d'une autre tactique utilisée par ce que nous appellerons l'aile droite évangélique. Je ne peux pas les appeler « lois frauduleuses » mais je peux les appeler « lois fantaisistes » : « frauduleuses » signifie des lois « fausses ou mensongères » ; et « fantaisistes » signifie qu'ils tentent de faire une plaisanterie ou quelque chose de stupide. Comme je l'ai dit, ces lois dont je ne peux pas dire qu'elles sont frauduleuses, mais fantaisistes – nommons-les des lois insolentes – sont des lois d'État. Ce sont des lois au niveau de l'État et ces lois sur les droits de reproduction sont très sévères.

Je ne sais pas si nous savons ce qu'est un appât, lorsque vous appâtez quelqu'un : l'appât est la petite chose que vous donnez au poisson afin de le piéger – quand vous mettez un petit ver au bout de l'hameçon, le ver est une mise en bouche pour attirer l'attention.

Ces lois sont donc sévères parce qu'elles veulent attirer l'attention des personnes qui promeuvent les libertés ou les droits civils. Et que veulent-ils ? Ils veulent que ces cas aillent à la Cour suprême.

J'espère avoir expliqué pourquoi cette question est si importante actuellement.

Quand il s'agit des droits de reproduction des femmes, beaucoup de gouvernements, au niveau de l'État, promulguent des lois sévères dont je vais dire que ce sont des lois stupides ; et ils font cela afin de provoquer une réaction. Et pour des personnes rationnelles, l'unique recours est d'intenter un procès au Gouvernement : et si le Gouvernement perd le procès, il fera un recours devant la Cour suprême.

Nous avons identifié deux tactiques utilisées par ces personnes de la Droite :

1- Amender la Constitution

2- Produire des lois sévères afin d'attirer les gens pour qu'ils finissent par **porter ces questions devant la Cour suprême**

Et pourquoi cela se produit-il maintenant, pas auparavant ?

Parce qu'ils savent que l'ancien président Trump a laissé un héritage – le plus gros héritage de sa présidence : non seulement la Cour suprême mais aussi ce dont nous parlons. Quand vous regardez les chiffres, la Cour suprême est maintenant une cour d'aile droite – elle est conservatrice plus qu'elle n'est libérale.

*(Note Wikipédia : Années 2020 La juge Ruth Bader Ginsburg meurt le 18 septembre 2020, à six semaines de l'élection présidentielle. Le président Donald Trump, appuyé par Mitch McConnell, dirigeant de la majorité républicaine au Sénat, décide d'entamer le processus de son remplacement au plus vite et propose la candidature d'Amy Coney Barrett, juge connue pour son originalisme et ses positions conservatrices. Celle-ci est confirmée par le Sénat le 26 octobre et prête serment devant la juridiction le lendemain. La Cour suprême comprend alors **six juges conservateurs et trois juges progressistes**. Cette situation pourrait influencer durablement les choix de société dans les années à venir, dont le débat sur l'avortement.)*

Leur espoir est donc qu'un cas se présente à la Cour suprême et traite des droits de reproduction des femmes – et soyons clairs sur ce dont nous parlons, nous parlons de la question de l'avortement / le droit à l'avortement.

Notre Mouvement n'a pas encore pris de position publique concernant ce sujet ; mais parce que c'est dans la conscience publique, à cause de la période de temps qui s'écoule, à cause de la manière dont cela se produit, vous savez que c'est un sujet de la prophétie biblique. Par conséquent, vous devez avoir une opinion à ce sujet ; peut-être ne l'avez-vous pas aujourd'hui, mais vous devrez l'avoir. Et je pense que pour de nombreux Chrétiens, c'est un sujet très difficile à saisir ; mais il est requis que vous le fassiez – vous ne pouvez pas échapper à cette question.

LE 14^{ÈME} AMENDEMENT : PRIVILEGES ET IMMUNITES

Je vérifie si je souhaite dire davantage concernant le 14^{ème} Amendement.

Je voudrais juste réitérer :

Section 1 du 14^{ème} Amendement : quand il est dit « Privilèges et Immunités », vous ne savez peut-être pas ce que cela signifie.

Cela signifie ce qui suit : le Gouvernement fédéral vous a donné certains privilèges ; par exemple, tout le monde peut voter : si vous êtes une personne noire vivant dans un État sudiste, vous êtes maintenant autorisée à voter – vous avez ce privilège.

Le second mot est « immunités » : si ces États sudistes écrivent une loi déclarant « en réalité, nous ne voulons pas que vous votiez », le mot « immunités » signifie que vous êtes immunisés – protégés contre leur loi. Ce sont donc les 2 faces de la même pièce de monnaie : le Gouvernement fédéral vous donne des privilèges et vous êtes immunisés contre l'interférence de l'État.

Et rappelez-vous : la procédure régulière consiste à avoir accès à la loi, à la fois au niveau fédéral et au niveau de l'État.

Nous avons parlé de la protection égale.

Nous avons parlé de la manière dont vous envoyez des personnes au Congrès. Mais seuls les hommes de 21 ans peuvent être membres du Congrès et seuls les hommes de 21 ans peuvent voter. Et nous avons vu que cela a pris beaucoup de temps avant que cette situation change : finalement, les femmes peuvent voter et l'âge est abaissé à 18 ans.

C'est tout ce que je voulais dire à propos du 14^{ème} Amendement.

KANSAS : ÉTAT SUDISTE CONSERVATEUR REPUBLICAIN SITUE DANS LA « BIBLE BELT »

Dans la prochaine présentation, je parlerai peut-être un peu plus de l'interdiction du mariage homosexuel dans l'État du Kansas ; il s'agirait juste, je pense, de quelques faits intéressants et souvenez-vous que c'est en relation avec l'amendement de la Constitution du Kansas en 2005.

Nous sommes donc en 2005 et tous les résidents du Kansas se posent cette question ; souvenez-vous qu'en 2005, la société est mal équipée quand il s'agit du langage ou des mots à utiliser concernant la communauté LGBT. Elle utilise donc un langage vraiment très simple qui n'est pas exhaustif. Quand il est question de mariage entre personnes de même sexe, les gens vont utiliser le mot « homosexuel », ils n'incluront pas les lesbiennes, et en soi, je pense que c'est sexiste. Mais l'expérience de cette personne est celle d'un homme homosexuel donc il parle de sa propre perspective.

Donc chacun se demande si ce n'est pas de la discrimination de voter cet amendement contre les homosexuels. Les gens discutent beaucoup. Quand je dis « les gens », je me focalise sur les Chrétiens.

Je ne sais pas si vous avez tous entendu le terme « Bible Belt » – la « ceinture biblique » : quand vous pensez aux États-Unis, il y a une bande qui les traverse de part en part, appelée la ceinture biblique ; en gros, c'est là que règne le christianisme évangélique. C'est simpliste, mais c'est en quelque sorte assez précis : tout le Nord est libéral démocrate et tout le Sud est conservateur républicain – les Païens et les Chrétiens.

(Note Wikipédia : La Bible Belt, littéralement la ceinture de la Bible, est une zone géographique et sociologique des États-Unis dans laquelle vit un nombre élevé de personnes se réclamant d'un « protestantisme rigoriste », terme désignant le fondamentalisme chrétien dans la sphère américaine. Géographiquement, elle correspond grossièrement aux États qui avaient été sécessionnistes : l'Alabama, l'Arkansas, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, le Mississippi, le Tennessee et la Virginie, auxquels s'ajoutent le Missouri et le Kentucky (demeurés dans l'Union) et l'Oklahoma (pas encore un État durant la guerre de sécession et contrôlé par l'Union), ainsi que des parties de la Floride, de la Louisiane, de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Ohio, de la Pennsylvanie, du Texas et de la Virginie-Occidentale. Une grande partie de la région est située dans le sud du pays. Le fondamentalisme chrétien, l'interprétation littérale de la Genèse et la lecture de la Bible comme si c'était un livre de sciences naturelles et d'histoire, sont des points de convergence entre la majorité des Églises protestantes évangéliques du Bible Belt, qui font de cette région un puissant bastion du créationnisme, du néocréationnisme et du millénarisme dans le monde.)

Le Kansas fait donc partie de cette ceinture biblique.

POUR LES CHRETIENS DU KANSAS : TOUS LES DROITS AUX PERSONNES LGBT SAUF LE MARIAGE

Quand je donne cette information, il ne s'agit pas de mes pensées : ce sont les pensées de cette personne. Mais je pense que cette personne dit beaucoup de choses exactes.

Beaucoup de ces Chrétiens sont respectables, travailleurs – nous allons juste les appeler de « gentilles personnes » ; ils sont bons et remarquables.

Et beaucoup de ces Chrétiens croient que les personnes LGBTQ devraient être traitées de manière égale ; ils pensent qu'elles devraient être traitées de manière équitable en vertu de

la loi et que leur orientation sexuelle ne devrait pas être une entrave à leur progression dans la vie. Il s'agit de la position de ces personnes et je dirais que ce sont des personnes raisonnables : « Vivez et laissez vivre ! » Et nous dirions : « Ça sonne juste, c'est bien... »

Mais il y a un point de divergence : et le point de divergence concerne le mariage. « Car le mariage n'a pas été créé par les Humains » selon leur perspective.

Nous allons parler de cela selon leur point de vue, non selon notre point de vue personnel. Vous devez décider quelles sont vos croyances, sur quel point vous êtes en accord avec eux et sur quel point vous êtes en désaccord avec eux.

LE MARIAGE EST D'ESSENCE DIVINE : DEFENSEURS DE LA GLOIRE DE DIEU

Ces Chrétiens vont donc reconnaître tous leurs droits aux personnes LGBT – ils sont heureux de le faire. Mais quand il s'agit du mariage, c'est différent. Car le mariage vient de Dieu et quand vous vérifiez la Bible, cela vous est dit clairement – allez dans Genèse chapitres 1 et 2 : Dieu a créé Adam et Ève – un homme et une femme – et les a mariés. Vous pouvez refermer la Bible et c'est tout ce que vous avez besoin de dire sur le sujet. Ils pourraient dire « open-and-shut case » – « affaire ouverte et fermée ».

Au Kansas, tous ces Chrétiens ont de la sympathie pour ces personnes LGBT ; ils ont de la peine pour eux. Ils les aideraient et feraient n'importe quoi pour eux. Mais maintenant, concernant cette question, cela va trop loin – le mariage entre personnes de même sexe. Ils sont maintenant invités à voter sur ce sujet et beaucoup de ces Chrétiens vont dire : « Oui, cela doit être interdit. Nous sommes désolés mais nous devons accomplir notre devoir. » Leur devoir envers qui ? Défenseurs de quoi ? Tout pour la gloire de Dieu !

La façon dont cela commence à être formulé est que la communauté LGBTQ est tolérée – pas acceptée mais tolérée. Et ils pensent : « Nous, Chrétiens, refuserons de permettre aux personnes LGBT de se marier. »

Premièrement, ils disent donc : « Nous sommes libéraux, nous donnons notre approbation à ces personnes » ; puis vous réalisez, qu'en fait, ils les supportent ou les tolèrent. Et maintenant, ces personnes – ces personnes hétérosexuelles vont accorder ou non aux personnes LGBTQ de se marier ou pas ! Comme s'ils leur accordaient une faveur !

A.T. JONES ET LE SABBAT / NOUS ET LE MARIAGE HOMOSEXUEL = MEME PROBLEMATIQUE

Je ne sais pas où vous en êtes dans votre réflexion, après que nous ayons discuté du 14^{ème} Amendement. Je vais dire que ce sont les problématiques qu'A.T. Jones a dû gérer : pour lui, il ne s'agissait pas du mariage – il s'agissait du Sabbat. Mais la problématique est la même !

Il a déclaré que les gens ou le Gouvernement ne peuvent vous accorder quoi que ce soit. Pourquoi ? Parce que ce sont vos droits inaliénables ! Vous ne pouvez accorder aux gens le droit de se marier ou non ! La majorité n'est pas autorisée à tolérer la minorité.

Le 14^{ème} Amendement En Lien Avec Les Droits Inaliénables – Droits Accordés Par Dieu

La problématique à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, concernant les droits du Genre, est semblable à la problématique qu'A.T. Jones a traitée – l'Ancien Tess dirait l'étape numéro 2 : Caïn – le sujet de l'adoration. A.T. Jones traite de l'adoration – nous traitons des droits du Genre. Et sur le témoignage de deux, une chose est établie ; vous savez donc que la question des droits concernant la race est également la même problématique. Que ce soit l'esclavage ou la race ou l'adoration ou le genre, ces sont tous les mêmes sujets.

Pour terminer, vous devez vous poser cette question : « Acceptez-vous les gens ou les tolérez-vous ? Et avez-vous le droit d'accorder aux gens une certaine liberté ou non ? »

Car tout ceci traite de la question des droits inaliénables d'une personne, ce qui signifie des droits donnés par Dieu.

Dans notre prochaine étude, nous discuterons davantage des problèmes auxquels cette personne doit faire face.

PRIERE FINALE

Père céleste, nous Te remercions alors que nous considérons la sagesse humaine en élaborant de bonnes lois ; mais aussi notre folie et notre faiblesse quand nous pensons que c'est juste de réduire les gens en esclavage – à cause de la couleur de leur peau, leurs croyances ou leur genre. Aide chacun d'entre nous à comprendre ce qui se passe dans nos cœurs et nos esprits. Nous pouvons tous parler librement, les paroles ne valent rien ; mais cela a à voir avec nos actes. Aide-nous à continuer de nous examiner dans ce moment critique de l'histoire de la terre, de notre histoire personnelle, de l'histoire de ce Mouvement, afin que nous soyons certains de nous tenir du bon côté de la vérité. Au nom de Jésus, Amen.



Étude présentée par Parminder Biant le 26 août 2021 – Vidéo transcrite par PH octobre 2021 – CM IPR/ROTB7 – Vidéon°2– 14è
Amendement – Mi-Chemin –Transcription disponible sur le site internet rubrique Publications/Transcriptions –
<https://www.edenaeden.org/publications/transcriptions/> – la vidéo se trouve dans la playlist : août 2021 IPR/REPAIRERS OF THE BREACH
Camp Meeting – Parminder Biant – https://youtu.be/_B6xIGRpAg – www.edenaeden.org – edenaeden@gmail.com